

## Budget du Québec : Un plus grand soutien aux personnes vulnérables et à leurs proches

**Montréal, 22 mars 2019** – Au lendemain du premier budget du gouvernement Legault, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau de la santé et des services sociaux, se dit satisfait des mesures relatives aux personnes âgées vivant à domicile et au soutien aux proches aidants. Le RPCU se réjouit aussi qu'un plus grand nombre de places d'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie seront offertes en CHSLD, bien que toujours insuffisantes.

« Ces mesures annoncées hier viennent en aide aux personnes parmi les plus vulnérables de notre société ainsi qu'à leurs proches qui en prennent soin, et ce, jour après jour. Ces engagements financiers témoignent de notre solidarité collective à leur endroit et on ne peut que s'en réjouir » a déclaré M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du Regroupement.

En effet, le budget Girard prévoit une bonification substantielle de 280 \$ millions de dollars par année dans les services de maintien et de soins à domicile des personnes âgées et 21 millions \$ pour les proches aidants par année. Le budget prévoit également 215 millions \$ pour l'emploi de personnel soignant, 40 millions \$ pour l'intégration des infirmières praticiennes spécialisées et des sommes pour les services de première ligne.

M. Claude Ménard, président du RPCU, a rappelé que l'accès aux soins et aux services de première ligne, aux services spécialisés et aux services sociaux, demeure problématique selon les régions, la diversité des clientèles et des besoins. « En matière d'accessibilité, les besoins sont multiples, dont les soins en santé mentale, l'accès aux médecins de famille et aux médecins spécialistes, les services pour les clientèles particulières en réadaptation et la proximité des services ». Les mesures annoncées dans ce budget sont certes un pas dans bonne direction pour que tous les Québécois ait accès aux soins et aux services au moment où ils en ont besoin et là où ils vivent, dans leur milieu. « Mais qu'en est-il du personnel qui s'occupe des personnes les plus vulnérables? Sera-t-il mieux outillé pour répondre aux besoins? » s'interroge M. Ménard.

Enfin, lors de la campagne électorale, le parti maintenant au pouvoir s'est engagé à réduire à 90 minutes le temps d'attente moyen dans les urgences. À ce chapitre, aucune mesure spécifique n'a été annoncée dans le budget, déplore le RPCU.

### Profil du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744